

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19-0001322

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1033 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MOUSTATTI Ali Date de naissance : 01/01/1938

Adresse : OB Moulay Boujloud Rue 8 N 16 C. 4

Tél. : 06 77 60 43 08 Total des frais engagés : 1419,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Amina MASSAK
Spécialiste en Hépato-Gastroentérologie
Farhatine 13, 3ème Etage Hay Salam
Avenue Med. Bouziane - Casablanca
Téléphone: 05 22 37 37 07 - Urgence: 06 55 20 75 23

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 23/10/19

Signature de l'adhérent(e) : Ali MOUSTATTI



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/11/19			90	<i>Dr. SAK</i>
27/11/19			100	<i>Dr. SAK</i>
EXECUTION DES ORDONNANCES				
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture		
<i>DR. SAK</i>	27/11/19	21850		

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DOAURER D'ANALYSES EL FIRDAOUS JAMILA 7 RUE 14 N° 90 C.D. CASABLANCA TEL. 02 27 61 91	31/10/13	B650	871DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

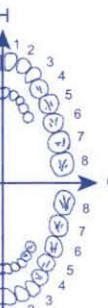
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H D	G B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

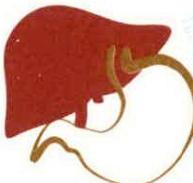
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Amina MASSAK

Spécialiste en Hépato-Gastroentérologie
Proctologie médico-chirurgicale
Echographie et Endoscopie Digestives

Ancien Médecin CHU CASA
Ancien Chef de Service
de Médecine Hôpital BELOUAFI CASA



الدكتورة أمينة مساك

أخصائية أمراض الكبد والجهاز الهضمي
أمراض وجراحة المخرج
التخدير بالصدى والمنظار الطبي

دكتورة سابقة بمستشفى ابن رشد
رئيسة مصلحة الطب
بمستشفى بالوافي الدار البيضاء

Casablanca le

27/11/19

الدار البيضاء في

LAKZIMA

75.00

75.00

DORNAT®

A consommer de préférence
avant fin :
Lot n° :

49,75 DH
Lot : C19001
Per : 02-2022

DORNAT®

A consommer de préférence
avant fin :
Lot n° :

49,75 DH
Lot : C19001
Per : 02-2022

Lot : 3165
Ref : 04 2019
Exp. : 04 2022
BIOCODEX MAROC PPV : 74,00 DH

LOT : F289C1

EXP : 10/2021

P.P.C : 75,00 DH

Dr. Amina Massak
Féminine 13, Hay Salama, Avenue Med Bouziane - Casablanca
Fernatine 13, Hay Salama, Avenue Med Bouziane - Casablanca
S. A. M. I. N. A. M. S. A. K.
Dr. Amina Massak
Féminine 13, Hay Salama, Avenue Med Bouziane - Casablanca
Fernatine 13, Hay Salama, Avenue Med Bouziane - Casablanca

FARHATINE 13, 3ème étage - Hay Salama, Avenue Med Bouziane - Casablanca - Tél. (RDV) : 0522 37 37 07

فرحتين 13، الطابق 3 ، حي السلام، شارع بوزيان - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 37 37 07

Docteur Amina MASSAK

Spécialiste en Hépato-Gastroentérologie
Proctologie médico-chirurgicale
Echographie et Endoscopie Digestives

Ancien Médecin CHU CASA
Ancien Chef de Service
de Médecine Hôpital BELOUAFI CASA



الدكتورة أمينة مساك

أخصائية أمراض الكبد والجهاز الهضمي
أمراض وجراحة المخرج
التخدير بالصدى والمنظار الطبي

دكتورة سابقة بمستشفى ابن رشد
رئيسة مصلحة الطب
بمستشفى بالواقي الدار البيضاء

Casablanca le

23/11/19

الدار البيضاء في

9- FARHATINE LARBIYA

App ♂ haut.

→ faré

Labordrôle d'Anatomopathologie
El Farhatine 13 - Casablanca
Jamil 37 Rue 12 N° 25 C.D.
Tél: 05 22 37 37 07 - Urgence: 06 52 20 15 20

test respiratoire
à l'hôpital Larbiya

Dr. Amina MASSAK
Spécialiste en Hépato-Gastroentérologie
Farhatine 13, 3ème Etage Hay Salam
Avenue Med. Bouziane - Casablanca
Tél/(RDV): 05 22 37 37 07 - Urgence: 06 52 20 15 20

FARHATINE 13, 3^{eme} étage - Hay Salama, Avenue Med Bouziane - Casablanca - Tél. (RDV) : 0522 37 37 07

فرحتين 13، الطابق 3 ، حي السلام، شارع بوزيان - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 37 37 07

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES EL FIRDAOUS

BIOCHIMIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Jamila 7, Rue 14, N°90 Cité Djemaâ 20450 -Casablanca (04).

Tél : 0522 57 64 21 - Fax : 0522 55 33 42

Dr Souad EL HAIMER

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Lauréat de l'Université Hassan II -Faculté de Médecine de Casablanca

Date du prélèvement : 31-10-2019 à 10:07

Code patient : 1906100028

Né(e) le : 01-01-1953 (66 ans)

Mme MOUSTATI Lakbir

Dossier N° : 1910310067

Prescripteur : Dr MASSAK AMINA



ANALYSES TRANSMISES

HELICOBACTER PYLORI Test respiratoire à VOIR DOSSIER CERBA
l'urée marquée au 13C :

Validé par : Dr. Souad EL HAIMER

Elaboré par Dr. SOUAD EL HAIMER
Jamila 7, Rue 14, N°90 Cité Djemaâ 20450 -Casablanca (04).
Tél : 0522 57 64 21 - Fax : 0522 55 33 42

Biologistes co-responsables : Sylvie Cado, Nesrine Day
Biologistes médicaux

H. Belaouni	A. Ganon	J.D. Poveda
L. Verdurme	S. Haim-Boukobza	S. Samaan
J.M. Costa	P. Kleinfinger	S. Schmit
M. M. Coude	I. Lacroix	S. Trombert
I. El Rajji Ridah	L. Lohmann	D. Trost (Biogiste généticien)
S. Defasque	S. Mehlal Sedkaoui	M. Valduga
F. Floch	Y. Pepino	

Médecins anatomo-cytopathologistes

C. Bergeron (Responsable)	M. Grossin
M. Bonnière	K. Hadid
S. Chanel	L. Miranda
Y. Elouaret	
A. Gaulier	

P / w 994-101 / s 994-101

**MOUSTATI
LAKBIRA**

Né(e) le 01.01.1953
Dossier n° : 19S0004958

Sexe : F

**LABM EL FIRDAOUS
DR SOUAD EL HAIMER
JAMILA 7 RUE 14 N 90/92 CITE DJEMAA
20000 CASABLANCA
MAROC**

Transmis par LABM EL FIRDAOUS

Vos références : INMA942129 / 310067 09535

Enregistré le : 04.11.2019 Edité le : 06.11.2019

Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

• TEST RESPIRATOIRE A L'UREE MARQUEE AU 13C (Spectrométrie de masse isotopique)

Prélèvement : 31.10.2019 Air expiré 10h 00

Résultat T30-T0 :

<1,00 U /1000

Résultat négatif

Valeur seuil: 4 U /1000

Jean-Dominique Poveda (01 34 40 20 20)



Compte rendu complet

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES EL FIRDAOUS

BIOCHIMIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Jamila 7, Rue 14, N°90 Cité Djemaâ 20450 -Casablanca (04).

Tél : 0522 57 64 21 – Fax : 0522 55 33 42

2019

Dr Souad EL HAIMER

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Lauréat de l'Université Hassan II -Faculté de Médecine de Casablanca

Domiciliation Bancaire : Banque populaire -Agence Oued Eddahab

Compte N° : 178 780 21 211 36 24 330 000 346

Identifiant commun de l'entreprise : 001660300000062

Patente : 57432824

INP : 093 000909

CNSS : 6418976

FACTURE N° : 191000788

CASABLANCA le 31-10-2019

Dr Souad EL HAIMER

Médecin Spécialiste en

Lauréat de l'Université

Mme MOUSTATI Lakbira

Domiciliation Bancaire

Compte N°

Identifiant

Patente

Récapitulatif des analyses

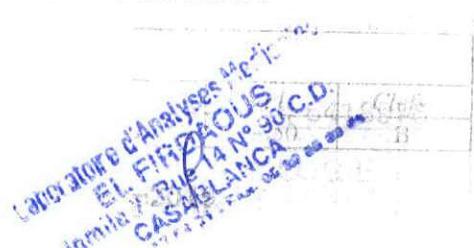
<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val.</i>	<i>Clefs</i>
	HELICOBACTER PYLORI Test respiratoire à l'urée marquée au 13C AIR EXPIRE	B650	B

Total des B : 650

CA le 31-10-2019

TOTAL DOSSIER : 871.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : huit cent soixante et onze dirhams .



31-10-2019

dirhams .

31-10-2019

31-10-2019